

19636

BULLETIN

DU

Musée royal d'Histoire
naturelle de Belgique

Tome XVII, n° 70.

Bruxelles, octobre 1941.

MEDEDEELINGEN

VAN HET

Koninklijk Natuurhistorisch
Museum van België

Deel XVII, n° 70.

Brussel, October 1941.

NOTES SUR LES CÉPHALOPODES,

par W. ADAM (Bruxelles).

XX. — *A propos de Sepia savignyi Blainville, 1827.*

Dans sa « Description de l'Egypte », J. C. SAVIGNY (1817, t. II, pl. I, fig. 3) a dessiné une espèce de *Sepia* que V. AUDOUIN (1827, p. 123) a considérée comme étant *Sepia officinalis* Linné. Malheureusement le sépion de l'espèce n'a pas été représenté, de sorte qu'il ne nous reste que la structure de la massue tentaculaire pour juger de l'identité de l'espèce. Or, selon le dessin minutieux de J. C. SAVIGNY, la massue tentaculaire est recouverte de petites ventouses subégales, ce qui ne correspond nullement à la massue tentaculaire de *Sepia officinalis*. Aussi H. DE BLAINVILLE (1827, p. 285) a-t-il décrit l'espèce sous le nom *Sepia Savignyi* comme suit : « Corps ovale, court, assez bombé, couvert en dessus de tubercules peu nombreux, mais gros, plus ou moins serrés, dont trois ou quatre, beaucoup plus considérables, occupent le milieu du dos. Nous ne connaissons cette espèce, qui paraît bien distincte que d'après les belles figures qu'en a données M. Savigny dans le grand ouvrage sur l'Egypte. Il est probable qu'elle provient de la mer Rouge mais cela n'est rien moins que certain. » On ne comprend guère comment H. DE BLAINVILLE, qui prétend ne connaître cette espèce que par les figures de J. C. SAVIGNY, a pu signaler la présence de tubercules sur la face dorsale de l'animal. En effet, J. C. SAVIGNY a dessiné exclusivement la face ventrale de l'espèce. La description des tubercules s'applique cependant exactement à la figure 1 de la

même planche qui représente la face dorsale d'*Octopus vulgaris* Lamarck.

La description peu détaillée de H. DE BLAINVILLE ne nous permet en tout cas pas plus de reconnaître l'espèce.

Dans sa description de *Sepia pharaonis*, C. G. EHRENBURG (1831) a cru pouvoir identifier la figure de J. C. SAVIGNY avec son espèce, tout en signalant les différences entre les massues tentaculaires. Or, comme je l'ai démontré ailleurs (W. ADAM, 1941, p. 5), *Sepia pharaonis* est identique à *Sepia rouxii* FéruSSAC et d'ORBIGNY.

A. DE FÉRUSSAC et A. D'ORBIGNY (1835/48, p. 281, pl. 4) ont suivi l'opinion de C. G. EHRENBURG sur l'identité de *Sepia pharaonis* et *Sepia Savignyi* sans cependant mentionner les restrictions de cet auteur. Comme habitat de *Sepia Savignyi*, A. DE FÉRUSSAC et A. D'ORBIGNY donnent les lieux de provenance de *Sepia pharaonis*. Ces auteurs font remarquer: « Peut-être cette espèce est-elle formée sur l'animal d'une des espèces suivantes de la mer Rouge. » (Ce sont: *Sepia gibbosa*, *Sepia lefebrei* et *Sepia elongata*.)

En parlant des *Sepia* de la mer Rouge, J. E. GRAY (1869, p. 358) a d'abord repris l'hypothèse émise par A. DE FÉRUSSAC et A. D'ORBIGNY, en disant: « I think there can be little doubt that *S. Lefebrei* is the same as *S. gibbosa*; and they both, as suggested by M. d'Orbigny, are the bones of *Sepia Savignii*, the bones of which have not otherwise been seen or described. » Mais il y ajoute: « But the latter suggestion may be doubtful, as Mr. Feilder said that he had examined with his finger all the cuttlefish he saw in the market at Suez (.....), and that they all appeared to have a shell without the protuberance so peculiar in *S. Lefebrei*; indeed Mr. MacAndrew brought home a specimen of a cuttlefish-bone without the protuberance on the inner side, and very like the bone of *Sepia officinalis*, and still more like *Sepia Rappiana* from the Indian Ocean. »

Comme nous le verrons plus loin, cette dernière remarque est très intéressante.

G. W. TRYON (1879, pp. 194, 279, 281 et 287) a pourtant considéré *Sepia gibba*, *Sepia lefebrei* et *Sepia pharaonis* comme des synonymes de *Sepia Savignyi* en donnant les figures de *Sepia lefebrei* (copiées d'après l'ouvrage de A. DE FÉRUSSAC et A. D'ORBIGNY) comme représentant *Sepia Savignyi*.

A. T. DE ROCHEBRUNE (1884, p. 115) a décrit sous le nom *Sepia Savigni* un spécimen, provenant de la mer Rouge (M. Bové)

qu'il indique comme « type » (1). Malheureusement la description très sommaire que cet auteur a donnée de l'animal et de son sépion ne permettent nullement de reconnaître l'espèce qui est restée douteuse jusqu'à nos jours.

Enfin, G. WÜLKER (1920, p. 56) a signalé un sépion qui ressemble à celui de *Sepia officinalis* et qui pourrait, à son avis, appartenir à *Sepia Savignyi*.

En étudiant certains types de *Sepiidae* appartenant au Muséum de Paris, j'ai eu l'occasion d'examiner l'exemplaire qu'A. T. DE ROCHEBRUNE a désigné comme représentant le type de *Sepia savignyi*, ainsi qu'un second spécimen, provenant également de la mer Rouge (coll. JOSSEAU, 1894), portant l'indication *Lophosepion lefebvrei*, mais appartenant sans aucun doute à la même espèce que le premier.

Malheureusement les deux spécimens mâles sont en très mauvais état de conservation et ne permettent pas une description détaillée. La massue tentaculaire porte à peu près six rangées de ventouses subégales dont le cercle corné est armé de nombreux denticules pointus, serrés. Le cercle corné des ventouses des bras sessiles est armé du côté distal de denticules très irréguliers, ou bien il est complètement lisse. Le bras ventral gauche est hectocotylisé : il porte à sa base sept rangées transversales de quatre ventouses normales, puis une dizaine de rangées de quatre ventouses plus petites, tandis que la partie distale du bras est de nouveau normale.

Chez le type (l'exemplaire récolté par M. BOVÉ) le sépion (2) n'est pas très bien conservé. La forme générale est régulièrement ovale avec une faible indication d'une pointe postérieure, qui est cassée ou usée. La face dorsale, régulièrement bombée avec une faible indication d'une côte médiane, est assez fortement tuberculée. La longueur est de 93 mm., la largeur mesure 39 % de la longueur. La face ventrale est peu bombée antérieurement, l'épaisseur étant 9,1 % de la longueur. La zone

(1) Comme le type de J. C. SAVIGNY ne semble plus exister, A. T. DE ROCHEBRUNE aurait eu le droit de désigner un « néotype » qui devrait provenir de la même localité que le « type » (voir D. L. FRIZZELL, 1933, p. 658, n° 141). Or, la localité du type est inconnue, bien qu'il soit probable qu'il provienne également de la mer Rouge. Aussi, je crois pouvoir accepter l'exemplaire désigné par A. T. DE ROCHEBRUNE comme néotype de *Sepia savignyi*.

(2) Les deux sépions seront figurés dans une étude monographique des Céphalopodes de la mer Rouge qui paraîtra ultérieurement.

striée est longue (76 %) avec un large sillon médian, ressemblant fortement à celle de *Sepia pharaonis* Ehrenberg (= *Sepia rouxi* Féruccac et d'Orbigny), les lignes des locules formant dans la partie médiane antérieure un angle de presque 90°. La zone striée est moins large que la zone lisse, laissant une bande non striée entre la partie striée et le cône extérieur (comme cela se présente, par exemple, chez *Sepia singaporensis*, *Sepia winckworthi*, *Sepia elobbyana*, etc.). Le cône intérieur assez large est réfléchi et soudé au cône extérieur dans ses parties antérieures. Ventralement, son bord aplati s'élève légèrement en paroi ventrale, entourant une faible cavité postérieure. Le cône extérieur assez large continue entre le cône intérieur et le rudiment de la pointe postérieure.

Le sépion du second spécimen ne mesure que 69 mm. de long. Sa largeur atteint 40,5 % de sa longueur, son épaisseur 11,5 %. Les tubercules de la face dorsale constituent postérieurement une réticulation comme nous la trouvons également chez *Sepia tuberculata* et *Sepia bandensis*.

La zone striée de la face ventrale montre également un sillon médian, mais l'angle formé par les lignes des locules est moins aigu que chez le grand spécimen et dépasse légèrement 90°. La différence en largeur entre la zone striée et la zone lisse est encore plus nette chez le petit exemplaire. Le bord externe du cône intérieur est aplati et brillant et ressemble fortement à celui de *Sepia latimanus* (voir W. ADAM, 1939, p. 44, pl. I, fig. 1-2) dont le cône intérieur est cependant beaucoup plus étroit.

RAPPORTS ET DIFFÉRENCES.

De l'exposé donné ci-dessus, il résulte que l'espèce qu'A. T. DE ROCHEBRUNE a considérée comme représentant *Sepia savignyi* Blainville, se caractérise d'après nos connaissances actuelles (d'ailleurs insuffisantes) par la massue tentaculaire pourvue de ventouses subégales et par son sépion. Comme *Sepia dollfusi* Adam 1941, possède également des ventouses tentaculaires subégales, il n'est plus possible de décider de l'identité de l'espèce que J. C. SAVIGNY a figurée et que H. DE BLAINVILLE a nommée *Sepia savignyi*. Cependant, il me semble préférable d'accepter la manière de voir d'A. T. DE ROCHEBRUNE (1884, p. 115) et d'appliquer le nom *Sepia savignyi* à l'espèce que je viens de décrire et dont le sépion se distingue facilement de celui de *Sepia doll-*

fusi, *Sepia gibba* (= *Sepia lefebrei*) et des autres espèces de *Sepia* de la mer Rouge.

Comme je l'ai déjà fait remarquer, le sépion de *Sepia savignyi* offre une certaine ressemblance avec celui de *Sepia latimanus* (W. ADAM, 1939, pl. I, fig. 1-2). Or, comme je l'ai signalé ci-dessus, J. E. GRAY (1869) a vu un sépion de la mer Rouge ressemblant à celui de *Sepia rappiana*, espèce que je considère comme identique à *Sepia latimanus* (voir W. ADAM, 1939, p. 47). Il est probable que ce spécimen cité par J. E. GRAY appartienne également à *Sepia savignyi*.

Sepia savignyi, tel que je le conçois, se distingue facilement des autres espèces de *Sepia* de la mer Rouge par la zone striée de son sépion plus étroite que la zone lisse, donc par la présence de deux zones lisses entre la zone striée et le cône extérieur, et par son cône intérieur à bord aplati, ne constituant, tout au plus, qu'une faible élévation ventrale postérieure.

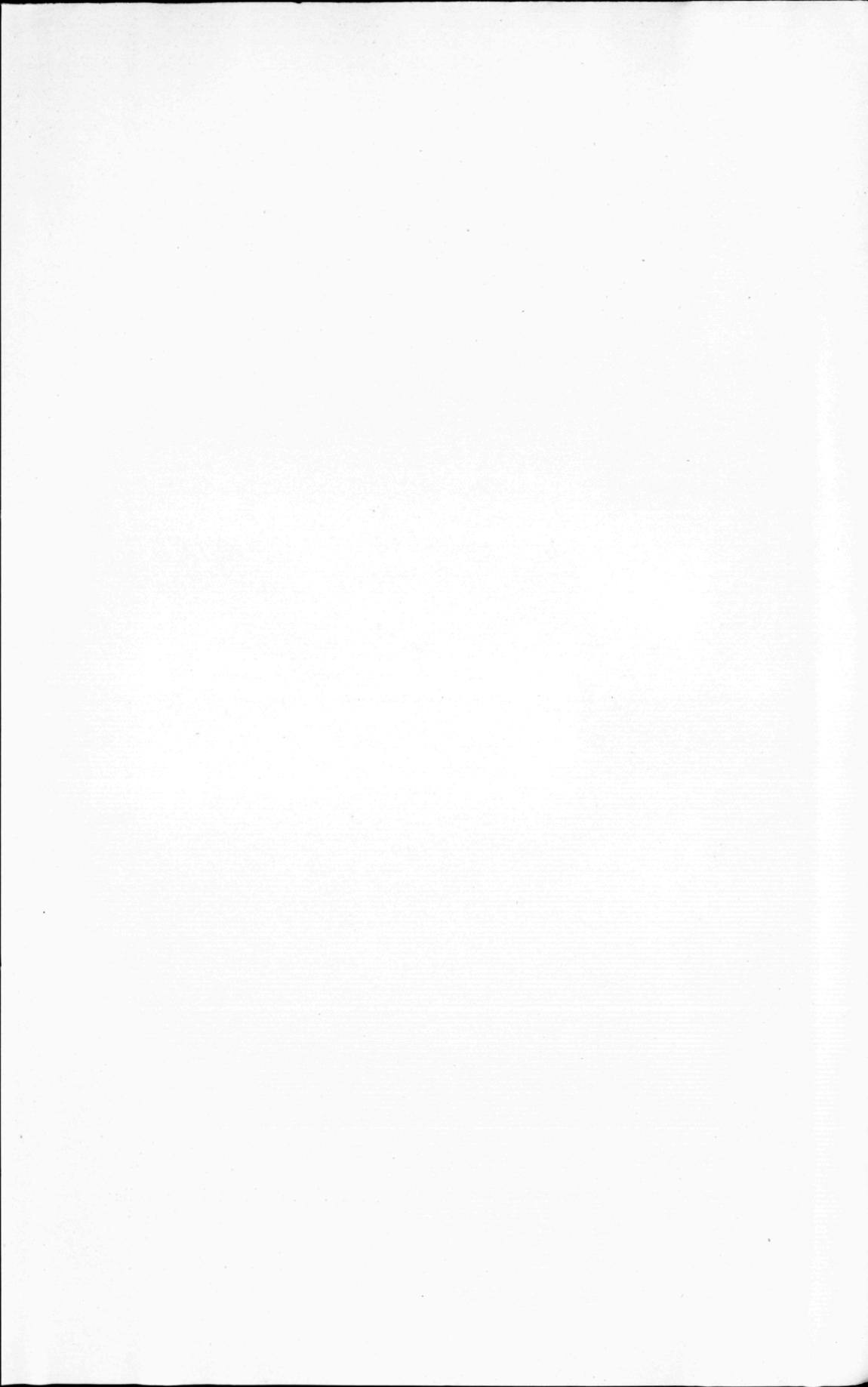
Muséum National d'Histoire naturelle, Paris.

Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique, Bruxelles.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE.

- ADAM, W., 1939, *Cephalopoda. II. Révision des espèces Indo-Malaises du genre Sepia Linné 1758*. — Siboga — Monographie LV^b.
- , 1941, *Notes sur les Céphalopodes. XVIII. — Sur les espèces de Céphalopodes de la mer Rouge décrites par C. G. EHRENBERG en 1831 et sur une nouvelle espèce de Sepia (Sepia dollfusi sp. nov.)*. — Bulletin du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique, XVII, N° 62.
- AUDOUIN, V., 1827, *Explication sommaire des planches dont les dessins ont été fournis par M. J. C. Savigny pour l'histoire naturelle de l'ouvrage, I, 4.* (voir J. C. SAVIGNY).
- BLAINVILLE, H. M. DUCROTAY DE, 1827, *Sèche de Savigny, S. Savignyi*. — Dictionnaire des Sciences naturelles, XLVIII, p. 285.
- EHRENBERG, C. G., 1831, *Symbolae Physicae. Evertebrata, I. Mollusca*.
- FÉRUSSAC, A. DE, et ORBIGNY, A. D', 1835-1848, *Histoire naturelle générale et particulière des Céphalopodes acétabulifères*. — Paris.
- FRIZZELL, D. L., 1933, *Terminology of Types*. — The American Midland Naturalist, XIV, p. 637.

- GRAY, J. E., 1869, *Cuttlefish (Sepia) of the Red Sea.* — The Annals and Magazine of Natural History, (4) IV, p. 358.
- ROCHEBRUNNE, A. T. DE, 1884, *Etude monographique de la famille des Sepiidae.* — Bulletin de la Société Philomathique de Paris, (7) VIII, p. 74.
- SAVIGNY, J. C., 1817, *Description de l'Egypte* (planches, t. II, pl. I).
- TRYON, G. W., 1879, *Manual of Conchology, I. Cephalopoda.*
- WÜLKER, G., 1920, *Cephalopoden des Roten Meeres.* — Senckenbergiana, II, p. 48.
-



GOEMAERE, Imprimeur du Roi, Bruxelles.